



for a living planet®

**FONDS MONDIAL POUR LA NATURE
WORLD WIDE FUND FOR NATURE (WWF)**

**APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL :
N° 2024/004/WWF RDC/SALONGA/ACQUISITION D'UNE
RADIO HF**

**VISANT LA FOURNITURE :
D'UNE RADIO HF (*High frequency*)**

**DATE DU LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES :
18 MARS 2024**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES
DE RENSEIGNEMENTS : 11 AVRIL 2024**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES
12 AVRIL 2024, à 16 heures 30**

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DE FOURNITURE D'UNE RADIO HF
POUR LE COMPTE DE WWF
EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Reference : N° 2024/004/ WWF RDC/SALONGA/ACQUISITION D'UNE RADIO HF
PARTIE I : PROCEDURES ET DIRECTIVES RELATIVES À LA PRÉSENTATION DES OFFRES

1.0 Introduction

1.1. Transaction et financement.

World Wide Fund for Nature (WWF) est l'une des plus grandes organisations indépendantes de conservation de la nature dans le monde. WWF est une ONG internationale engagée dans la protection de l'environnement. Notre mission est d'arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités en République Démocratique du Congo (RDC), WWF invite les entreprises et à présenter une offre visant l'obtention d'un **marché à prix fermes et fixes.**

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'acquisition **d'une base radio HF** au profit de WWF. L'acquisition est financée par MIKE.

Attribution du Marché : il est à noter que l'attribution du marché se fera sous condition d'avoir obtenu l'accord de la MIKE au terme d'analyse du dossier.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder : 60 jours

Veillez soumettre votre proposition pour la livraison de la radio, **dans la ville Province de Kinshasa**. Pour les soumissionnaires Internationale, **le CIF est l'incoterm de règlement de livraison**, en tenant compte des modalités figurant à **la partie III** intitulée « **Spécifications Techniques** ». L'acheteur de biens est World Wide Fund for Nature (WWF) ONG internationale engagée dans la protection de l'environnement.

1.2. Politiques et directives imposées par les donateurs.

Les procédures d'acceptation des offres et de conclusion des marchés appliquées par WWF par suite du lancement de cet appel d'offres, ainsi que l'établissement des modalités de sélection des offres et les modalités des marchés, sont basées sur celles imposées par les donateurs ou édictées dans le manuel de procédures d'achat de WWF.

On rappelle aux fournisseurs qui préparent une offre que WWF et ses donateurs ont pour principe directeur d'optimiser au maximum leurs dépenses. Dans la mesure du possible, les soumissions sont sollicitées en régime de concurrence et en toute transparence. Tous les prix font l'objet d'un examen minutieux et (ou) d'une vérification formelle. Nonobstant toute autre disposition de cet appel d'offres, et dans tous les cas où il le juge nécessaire afin d'optimiser ses dépenses, WWF se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rejeter toute offre ou d'en négocier les modalités.

1.3. Partie I.

La partie I, intitulée « Procédures et directives relatives à la présentation des offres », ne fait pas partie des ententes de sélection ni des marchés octroyés. Elle vise uniquement à renseigner les fournisseurs potentiels.

1.4. Définitions et intitulés.

La terminologie utilisée dans cette partie prend le sens précisé dans la section Définitions de la partie II intitulée « Modalités du contrat ». À moins d'être précisé autrement dans cet appel d'offres, toutes les durées indiquées sont en jours civils consécutifs. Les mots « appel d'offres » employés dans ce document désignent celui-ci dans son ensemble, y compris les pièces jointes. Tous les intitulés figurant dans le texte de l'appel d'offres, les sont pour des fins de référence seulement et ils ne modifient, ne limitent ni n'annulent en rien le contenu des dispositions.

1.5. Frais de préparation des offres.

Les fournisseurs potentiels ne sont aucunement obligés de préparer ou de soumettre une offre en réponse à Cet appel d'offres. S'ils le font, ils assument l'entière responsabilité du risque et des frais. WWF n'entend pas rembourser les frais engagés à ces fins. De même, WWF n'exige aucunement des frais à l'occasion du dépôt des appels d'offres.

1.6. Examen de l'appel d'offres.

Les fournisseurs potentiels ont l'entière responsabilité d'examiner minutieusement toutes les modalités de cet appel d'offres et de s'y conformer pleinement. Les fournisseurs potentiels qui refusent d'agir ainsi en assument pleinement le risque et les frais. Toute ambiguïté ou toute incohérence apparente entre les dispositions de cet appel d'offres ou entre celles-ci seront résolues au détriment du fournisseur s'il omet de demander des clarifications avant la sélection de son offre.

1.7. Probité et déontologie.

Dans toutes ses démarches d'approvisionnement, WWF s'efforce d'être conforme aux normes de déontologie professionnelle les plus élevées. Sa politique considère que la corruption et les pratiques frauduleuses doivent être strictement prohibées et ne sont, par conséquent, pas tolérées. En remettant leur offre, les fournisseurs potentiels s'engagent à respecter cette politique et à éviter l'apparence même de la possibilité d'une violation (voir annexe B de ce DAO - **Lettre de certification et d'engagement WWF.**

1.8. Langue.

Tous les documents soumis en réponse à cet appel d'offres, ainsi que toute correspondance associée à celui-ci, doivent être rédigés en français ou Anglais.

1.9. Etablissement des prix

Les prix resteront fermes et fixes durant toute la durée du marché, au regard de la validité de l'offre. Les prix doivent être hors taxes, WWF étant exonérée de taxe sur la valeur ajoutée et autres droits et taxes à l'importation. (Réf : Attestation d'Exonération à la Taxe sur la valeur Ajouté n°01/0072/DGI/2012, du 22 aout 2012).

Pour les soumissions en dehors de la République Démocratique du Congo, l'offre Financière doit prendre en compte :

- ✓ Coût de transport (fret),
- ✓ Coût de la souscription à la FERI
- ✓ Les frais connexes liés à l'importation, si existant.
- ✓ Assurance
- ✓ Incoterm : CIF

1.10. Disposition concernant la monnaie de l'offre

Les candidats doivent libeller leurs prix en Dollars Américains (USD)

1.11. La monnaie de règlement

La monnaie de règlement est le Dollars Américains (USD)

1.12. Modalité de paiement

Pour les soumissions Nationale

Le paiement sera effectué par virement sur le compte dont le Fournisseur indiquera les coordonnées dans ses relevés d'identités bancaires ; basé sur la présentation de la facture et un bon de livraison de bien.

Pour les soumissions Internationale

Le paiement sera effectué par virement sur le compte dont le Fournisseur indiquera les coordonnées dans ses élevés d'identités bancaires ; repartie comme suit :

- ✓ 50 %, 14 jours après la signature du contrat d'acquisition,
- ✓ 20 %, 14 jours après la transmission de l'avis de départ et les documents d'importation (AWL, Packing List, Facture Commerciale, certificat d'originalité).
- ✓ 30 %, 30 jours après la réception et la vérification de la Radio à Kinshasa.

1.13. Demandes de renseignements.

Les demandes de renseignements relatives à cet appel d'offres (ainsi qu'aux offres retournées) doivent être soumises par écrit et envoyées dans un délai suffisant avant la date limite de présentation des demandes de renseignements pour permettre à WWF d'y répondre adéquatement et en détails. Les demandes doivent être envoyées directement par courriel au Responsable d'approvisionnement & Logistique Salonga à l'adresse jmbondo@wwfdrc.org, en copie, akapeta@wwfdrc.org, du 18 mars au 11 avril 2024. WWF n'est en aucun cas obligé de prendre connaissance de questions soumises en retard ni d'y répondre.

2.0. Procédure d'approvisionnement : Présentation d'une offre en régime de concurrence

2.1. Appel d'offres.

Cet appel d'offres constitue une invitation lancée à tous les fournisseurs potentiels ayant les capacités technique et financière à soumettre des offres visant la fourniture de ce bien spécifiés dans ce document. Il est constitué d'une Page de couverture (1), de la Partie I - Procédures et directives relatives à la présentation des offres (2), de la Partie II - Modalités du contrat (3), de la Partie III – Spécifications Techniques (4), de l'Annexe A - Formulaire de présentation des offres et questionnaire (5), de l'Annexe B - Lettre de Certification d'engagement WWF de l'Annexe C - Bordereau de Prix (7). Toutes ces parties figurent à l'appel d'offres et en font partie intégrante.

2.2. Format et contenu des offres.

Toutes les offres doivent être remises sous forme écrite, rédigées en français ou Anglais, signées et datées par un employé autorisé par le soumissionnaire (l'original doit être signé à la main, les signatures numériques ou électroniques étant rejetées). Les soumissionnaires doivent utiliser le Formulaire de présentation des offres figurant à l'Annexe A de cet appel d'offres. Le Formulaire doit être rempli au complet et doit comprendre **tous** les renseignements exigés. (Remarque : Dans l'éventualité d'une variation entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire a préséance et le total est corrigé en multipliant le prix unitaire par la quantité précisée). Le Formulaire combine la proposition technique et la proposition financière en un même document. Si l'offre est remise par la poste et en mains propres, le Formulaire de présentation des offres, ainsi que tous les documents qui l'accompagnent, doivent constituer un original.

2.3. Validité des offres

Les offres sont valables durant au moins soixante (60) jours suivant la date limite de présentation des offres. Toute fois une mise à jours sera demandée aux fournisseurs au cas de besoin.

2.4. Réception des Offres.

Les fournisseurs potentiels pourront envoyer leurs offres par courrier électronique, en main propre et/ou la faire tenir par un porteur.

1. Dépôt physique des offres

Bureau National du Programme WWF en RDC
4630, avenue de la Science
Immeuble 365 Offices Building (Entrée D)
Commune de la Gombe – Kinshasa
République Démocratique du Congo

Les documents de l'offre doivent être placés dans une première enveloppe, scellée et avec la mention

ORIGINAL ». Cette enveloppe est ensuite insérée dans une seconde enveloppe ou dans une enveloppe d'expédition qui portera les mentions : **APPEL D'OFFRES : N°2024/004/WWF RDC/SALONGA/ACQUISITION D'UNE RADIO HF** »

2. Par courriel électronique au :

procurement@wwfdrc.org

L'Object de ce message de soumissions devra être : **APPEL D'OFFRES : N°2024/004/WWF RDC/SALONGA/ACQUISITION D'UNE RADIO HF** »

Les offres reçues seront ouvertes en **séance restreinte** dans une commission ad-hoc composée de membres de WWF, **le 16 Avril 2024 à 09h**. Une fois reçues, les offres seront conservées en sécurité et gardées intactes. Des efforts raisonnables seront faits afin de les protéger contre la perte ou les altérations. À noter que le contenu des offres pourrait être divulgué aux agences partenaires de WWF ainsi qu'à son donateur.

Les offres ne peuvent être altérées, corrigées ou retirées après la date limite de réception des offres, sauf si WWF, à sa discrétion, autorise la correction d'erreurs de calcul et de transposition ou autres erreurs d'écriture ou fautes mineures, cela dans les cas où WWF juge de prime abord que ces erreurs peuvent être corrigées de façon concluante. Mis à part les erreurs précisées ci-avant, aucune erreur alléguée par un soumissionnaire ne pourra être corrigée après la date limite de réception des offres.

2.5. Évaluation des offres.

L'évaluation des offres soumises en réponse à cet appel d'offres sera effectuée par une commission ad-hoc composée de membres de WWF. Celle-ci examinera les réponses du soumissionnaire au formulaire à l'Annexe A et les documents joints à l'Appel d'Offre. (Contrôle Administratif, proposition technique et Financière)

Les décisions de la commission seront prises en toute transparence, sur base des critères édictés dans cet appel d'offres, et ne souffriront d'aucune ingérence extérieure. La commission sera souveraine.

L'évaluation des offres par la commission est effectuée au moyen d'un processus à trois étapes telles que décrit ci-dessous :

a) Etape 1 : Contrôle administratif :

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à WWF de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de forme du DAO. Les mentions ci – après seront utilisées : si document présenté, la mention = **Oui**, et si non, la mention = **Non**

Seuls les soumissionnaires ayant présenté la totalité des documents (100 %), seront admis à l'évaluation technique

N°	Documents/éléments requis	Mention
1	Confirmation écrite autorisant le signataire de l'Offre à engager le Soumissionnaire, (annexe)	
2	Formulaire de soumission de l'offres, dûment Rempli et signé, (Annexe A)	
3	Formulaire Questionnaire du fournisseur dûment Rempli et signé, (Annexe B)	
4	Déclaration d'engagement dûment signée WWF (Annexe C)	
5	L'offre est soumise sous plis fermé sans aucune mention, sur l'enveloppe extérieure, permettant d'identifier le soumissionnaire (par exemple le nom de la compagnie, le logo ou tout autre signe ne doivent pas apparaître sur l'enveloppe extérieure). Voici les seules mentions qui doivent être reprises sur l'enveloppe extérieure : « APPEL D'OFFRES : NO2024/004/WWF RDC/SALONGA/ACQUISITION D'UNE RADIO HF	
6	Présentation de la copie Identification National – ou équivalent	
7	Présentation de la copie Registre de Commerce et de crédit Immobilier (RCCM) ou équivalent	
8	Présentation Copie Numéro impôt ou équivalent	

09	Présentation Affiliation CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) ou équivalent	
10	Présentation de Relevée d'identité Bancaires (RIB),	
11	Présentation des Comptes audités des trois dernières années, certifié par un cabinet d'audit reconnu, (2021, 2022 et 2023),	

b) Etape 2 : Evaluation Technique :

La deuxième étape examinera la compétence technique du soumissionnaire (« proposition technique »)

Selon les principaux critères d'évaluation suivants :

- **Conformité aux exigences relatives aux spécifications techniques**, pour que WWF puisse Établir qu'une offre est conforme, ses caractéristiques techniques doivent être conformes aux spécifications techniques de la partie III.
- **Capacité à livrer la Radio à Kinshasa**
Pour que WWF puisse établir qu'un soumissionnaire est capable de délivrer la radio HF à Kinshasa, ce dernier doit donner dans son offre toutes les indications permettant d'évaluer : Preuve des anciennes livraisons, *les documents d'exportation vers la RDC*
- **Preuve de la garantie de fabrication**
Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils ont un agrément du fabricant pour le respect de la garantie de fabrication.

EVALUATION TECHNIQUE

N°	Critères d'évaluations	Points
1	Conformité aux exigences relatives aux caractéristique techniques (un Soumissionnaire ayant proposé une offre avec les caractéristiques techniques conformes Aux spécifications techniques de la partie III recevra 30 points, sinon, le soumissionnaire Recevra la note zéro)	50
2	Capacité à livrer la Radio à Kinshasa , 30 pts seront octroyés aux Soumissionnaires qui attesteront sa capacité de livrer la radio à Kinshasa, à travers la transmission de (02) Bon de commande ou Contrats d'acquisition, pour les soumissionnaires National et (02) Bill of Lading, <u>Copie des anciens clients</u> 1 Bon de commande ou Contrat d'acquisition = 15pts, 1 BL = 15 pts), total 30 points, si non le soumissionnaire recevra la note zéro.	30
3	Preuve de la garantie de fabrication : un soumissionnaire ayant présenté une preuve D'agrément pour le respect de la garantie de fabrication, recevra 20 points, si non zéro	20
	Total	100

Les soumissionnaires doivent avoir obtenu un pointage d'au moins 75 Points à l'évaluation technique pour que leurs offres soient soumises à l'évaluation financière.

WWF organisera une descente sur les installations des soumissionnaires ayant obtenu cette note (80%), pour constater la disponibilité des Radio, si Magasin existant à Kinshasa.

c) Etape 3 : Evaluation Financière :

L'évaluation des offres financières seront faite sur la base de l'optimisation des dépenses plutôt que sur le prix le plus bas. Il faut noter que la mise en concurrence sera répartie par zones de soumissions ;

- ✓ Les offres financières Nationales
- ✓ Les offres financières Internationales

Les principaux critères d'évaluation sont les suivants :

- WWF procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au prix : **prix le plus bas x 80 / prix en considération.**
- WWF procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au délai de livraison : Toute offre de délai de livraison inférieure ou égal à 60 Jours obtient une note maximale de 20 points. Toute journée de délai supplémentaire entrainera une réduction de 3 points jusqu'à un maximum de réduction de 20 points.
- WWF procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total d'une soumission à la troisième étape : **Pointage total lié au prix + le pointage total lié au délai de livraison.**

Le soumissionnaire sélectionné sera celui dont l'offre aura été jugée conforme et éligible à la première et à la deuxième étape du processus d'évaluation et qui aura obtenu le score total le plus élevé à la troisième étape en tenant en considération le délai de livraison et le prix.

2.6. Amendements.

À Tout moment, si WWF juge que les modalités de cet appel d'offres doivent être modifiées substantiellement avant la date et l'heure limites des offres, il publiera un amendement écrit à l'intention des soumissionnaires. Aucune déclaration verbale de qui que ce soit ne peut, en aucun cas, modifier ou autrement influencer les modalités de l'appel d'offres et le cas échéant, aucun soumissionnaire ne doit juger de telles déclarations valables.

Pour laisser aux soumissionnaires un délai raisonnable pour prendre en compte l'amendement dans la préparation de leurs offres, WWF peut, à sa discrétion, reporter la date limite de la remise des offres.

2.6. Négociation itérative ou subséquente au lancement de l'appel d'offres.

Aucune négociation ne sera menée avec les fournisseurs potentiels au sujet des aspects fondamentaux du marché, en particulier au sujet des prix. Néanmoins, WWF se réserve le droit, à sa discrétion, d'exiger des renseignements additionnels de la part des fournisseurs potentiels en vue de clarifier certains aspects des propositions et pour apporter des changements non fondamentaux au marché si celles-ci sont en faveur des programmes de WWF.

2.7. Prolongations des dates de validité des offres.

Quand cela s'avère nécessaire et approprié en fonction des circonstances, WWF peut exiger par écrit que les soumissionnaires prolongent la date de validité de leur offre. Les soumissionnaires qui s'y refuseront verront leur offre disqualifiée. Conformément au paragraphe 2.8 ci-dessous, les soumissionnaires qui accordent une prolongation n'ont généralement pas l'autorisation et n'ont pas besoin de modifier leur offre, mis à part la date de validité.

2.8. Responsabilités.

Pour conclure un marché, les soumissionnaires retenus devront prouver, à la satisfaction de WWF, que leur entreprise est responsable en ce qui concerne la transaction précisément décrite dans cet appel d'offres. Pour être jugée responsable, l'entreprise doit (1) avoir, ou avoir la possibilité d'obtenir, un personnel, des ressources financières, de l'équipement et du matériel adéquats permettant d'exécuter le marché, (2) pouvoir se conformer au calendrier de de livraison imposé ou proposé et (3) démontrer un rendement passé, des principes déontologiques d'affaires et une intégrité satisfaisante. WWF se réserve le droit d'exiger des renseignements additionnels pertinents à cette question à n'importe quel moment avant de sélectionner une entreprise.

2.9. Rejet ou acceptation d'une offre.

WWF n'est pas tenu d'accepter l'offre la moins coûteuse ou toute autre offre et il se réserve le droit d'accepter n'importe quelle offre en tout ou en partie et de rejeter n'importe quelle offre ou toutes les offres. Les offres peuvent être rejetées dans les circonstances suivantes, sans s'y limiter : (1) le fournisseur n'est pas autorisé à soumissionner en raison de critères imposés par les lois, règlements ou politiques d'approvisionnement des donateurs, (2) l'offre n'est pas accompagnée des documents à l'appui précisés dans le Questionnaire, (3) l'offre ne répond pas substantiellement aux modalités, aux conditions et aux spécifications de l'appel d'offres et (4) l'offre n'est pas conforme de manière générale. La décision de l'acheteur au sujet du rejet possible ou effectif d'une offre étant inadmissible ou potentiellement inadmissible ne peut être mise en doute par les fournisseurs dont les offres ne sont pas intégralement recevables.

WWF enverra un avis de sélection au(x) soumissionnaire(s) retenu(s).

WWF n'est pas juridiquement lié par des avis de sélection émis par suite de cet appel d'offres avant qu'un marché ne soit dûment conclu et exécuté avec le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s).

WWF notifiera également le(s) soumissionnaire(s) non retenu(s) par courriel électronique

PARTIE II : MODALITÉS DU CONTRAT

Les modalités des ententes de sélection et contrats (marchés) conclus par suite de cet appel d'offres seront basées sur le modèle de WWF au moment de l'attribution.

PARTIE III : TERMES DE REFERENCE

3.1. Introduction

WWF désire conclure un marché avec un fournisseur expérimenté dans **la fourniture d'une Radio HF**
Les spécifications techniques et quantités figure ci-dessous :

3.2. Caractéristiques et quantités

Désignation	Spécification Techniques	Qté
BLU MARINE HF 150W IC-M700PRO	IC-M700PRO#61	7
ANTENNE LARGE BANDE	AH-710	7
ALIMENTATION 220v	PS-SM1235	7
Mât de 10m Spiderbeam	AM-10-TLK-HD 4P	7

Note : Prière fournir les spécifications techniques en français OU anglais et conforme aux éléments ci-dessus.

PROPOSITION FINANCIÈRE

Les montants doivent être hors taxes, WWF étant exonérée de taxe sur la valeur ajoutée et autres droits et taxes à l'importation.

Votre proposition financière doit être faite pour la livraison de la Radio à Kinshasa

BORDERAU DE PRIX

Désignation	Quantité	Lieu de livraison	Prix unitaire HT en USD	Prix Total HT en USD	Délai de livraison en jour
BLU MARINE HF 150W IC-M700PRO					
ANTENNE LARGE BANDE					
ALIMENTATION 220v					
Mât de 10m Spiderbeam					

Noms :

Titre :

Signature de la personne habilitée :

Fait à Kinshasa, le 18/03/2024

Margaret MADIRA

Chief Of Opérations WWF RDC

DocuSigned by:

CC5AA9FC0A1F4D6...

Les annexes au dossier d'appel d'offres National

ANNEXE A : FORMULAIRE DE SOUMISSION DE L'OFFRE

[Le Soumissionnaire doit remplir ce Formulaire de Soumission de l'Offre sur un papier en-tête portant le nom complet du Soumissionnaire, l'adresse et les coordonnées]

[Note : Tout le texte en italique est destiné à être utilisé par les Soumissionnaires dans la préparation de ces formulaires et doit être supprimé du document final.]

Date : *[Insérer la date]*

N° d'AOI. : *[Insérer le n°]*

À : *[Insérer le nom de l'Acheteur]*

Nous, les soussignés attestent que :

- a) Nous avons examiné les Documents d'Appel d'Offres, y compris l'additif/ les additifs *[Insérer le n° des avenants, le cas échéant]* émis conformément à l'article 8 des Instructions aux Soumissionnaires ; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous n'avons pas de conflit d'intérêt tels que définis à la Clause 4 des IS ;
- c) Nous n'avons pas été exclus ou déclarés inéligibles par l'Acheteur sur la base de la mise en œuvre de la Déclaration de Garantie de Soumission telle que prévue à la Clause 4.4 des IS ;
- d) Nous proposons de fournir conformément aux Documents d'Appel d'Offres et au calendrier de livraison spécifié dans le Bordereau des Quantités, Calendrier de Livraison et Spécifications Techniques, les Fournitures de Biens ci-après ; *[Insérer une brève description des Fournitures et Services Connexes]*
- e) Le prix total de notre Offre, hors rabais offerts à l'alinéa (f) ci-après est :
 - (i) En cas de lot unique, le montant total de l'Offre est de *[Insérer le prix total et la devise en toutes lettres et chiffres]* *[Supprimer en cas de lots multiples]*
 - (ii) En cas de lots multiples, le montant de chaque lot est de *[Insérer un tableau indiquant le prix total et la devise en toutes lettres et en chiffres pour chaque lot]* *[Supprimer en cas de lot unique]*
 - (iii) En cas de lots multiples, le montant total de l'ensemble des lots est de *[Insérer le prix total et la devise en toutes lettres et chiffres]* *[Supprimer en cas de lot unique]*
- f) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
 - (i) Les rabais offerts sont les suivants : *[Indiquer en détail chaque rabais. Si aucun rabais n'est offert, indiquer « Aucun »]*
 - (ii) La méthode de calcul de ces rabais pour déterminer le prix net de l'Offre après l'application des rabais est la suivante : *[Indiquer en détail la méthode de calcul des rabais qui doit être utilisé. Si aucun rabais n'est offert, indiquer « Aucun »]*
- g) Notre Offre demeurera valide pendant une période de *[Insérer le nombre de jours]* jours à compter de la date limite fixée pour la remise des Offres dans les Documents d'Appel d'Offres ; cette Offre continuera de nous engager et peut être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;

- h) Si notre Offre est acceptée, nous nous engageons à obtenir une garantie de bonne exécution du Marché conformément à la clause 42 des IS dans le Documents d'Appel d'Offres ;
- i) Conformément à l'article 4.2(e) des IS, nous ne participons pas, en qualité de Soumissionnaire à plus d'une Offre dans le cadre du présent Appel d'Offres, à l'exception des Offres variantes présentées conformément à l'article 13 des IS ;
- j) Nous, ainsi que nos sous-traitants, fournisseurs, consultants, fabricants ou prestataires de services pour toute partie du contrat, ne sommes pas soumis à une suspension temporaire ou une exclusion imposée par un membre du Groupe de la Banque mondiale ou une exclusion imposée par KfW, la Banque mondiale conformément à l'Accord d'exécution mutuelle des décisions d'exclusion entre la Banque mondiale et d'autres banques de développement ou d'autres agences de financement similaires, ni contrôlés par des entités ou une personne concernés.
- k) Nous avons versé ou verserons les commissions ou honoraires suivants relatifs au processus de soumission ou à l'exécution du Contrat : *[insérer le nom complet de chaque bénéficiaire, son adresse complète, la raison pour laquelle chaque commission ou honoraire a été ou sera versé et le montant et la devise de chaque commission ou honoraire]*.

Nom du Bénéficiaire	Adresse	Raison	Montant

[Si aucun n'a été payé ou doit être payé, insérer "aucun"].

- l) Nous comprenons que la présente Offre, et votre acceptation écrite de ladite Offre par le moyen de la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu d'engagement ferme entre nous, jusqu'à ce qu'un marché soit formellement établi et signé ;
- m) Nous comprenons et acceptons que (i) l'Acheteur n'est pas tenu d'accepter l'offre évaluée la plus basse ou toute autre offre que l'Acheteur peut recevoir, et (ii) l'Acheteur se réserve le droit d'annuler le processus d'appel d'offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution du contrat, sans encourir de ce fait une quelconque responsabilité envers les Soumissionnaires ;
- n) Nous certifions que nous avons adopté toute mesure appropriée afin d'assurer qu'aucune personne agissant en notre nom ou pour notre compte ne puisse se livrer à des actions de fraude et corruption.

Nom du Soumissionnaire : *[insérer le nom complet du Soumissionnaire]*.

Nom de la personne dûment habilitée à signer l'Offre :

Titre de la personne :

Signature de la personne :

Date de signature :

ANNEXE B : QUESTIONNAIRE FOURNISSEUR

IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR	
Dénomination légale de la Société :	
Nom complet de la personne contact :	
Titre de la personne contact :	
Adresse complète de la Société :	
Téléphone :	
Facsimile :	
E-mail :	
Web site :	
Coordonnées complètes pour la Facturation : (si différentes de l'adresse De la Société)	
Société Mère (si applicable) :	
Coordonnées de la Société Mère :	
Associés, Filiales, Représentations à L'Etranger (si applicable) :	
Secteurs d'activités :	
Date d'établissement en RDC :	
Nombre d'employés permanents :	
VALIDITE DE L'OFFRE	
Insérer la durée de validité de l'offre ici :	
(Note importante : Ne pas confondre avec délai de livraison. La durée de validité exigée par WWF est d'au moins 90 jours. Une durée de validité de moins de 90 jours sera rejetée par WWF)	
NUMEROS DE REGISTRE DE COMMERCE ET IDENTIFICATION NATIONALE (joindre documents)	
NUMERO D'IMPOT (Joindre l'attestation de déclaration d'impôts)	
COORDONNEES BANCAIRES	
SERVICES ET SUPPORT APRES VENTES	

Votre société peut-elle fournir la garantie constructrice pour les biens ?	
Merci de décrire brièvement comment les garanties sont honorées pour les biens	
Banque :	
Adresse de la Banque :	
Numéro du compte :	
Intitulé :	
Code SWIFT/ABA :	
REFERENCES : SOCIETES ET INSTITUTIONS A CONTACTER POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	

Référence 1 :

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Référence 2 :

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Référence 3 :

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Note importante : Annexer la copie de trois contrats ou bons de commandes signés et cachetés par les deux parties (vous et WWF ou une autre organisation) concernant les marchés similaires.

SERVICES ET SUPPORT APRES-VENTES

Votre société peut-elle fournir la garantie-constructeur pour les biens ?

Merci de décrire brièvement comment les garanties sont honorées pour les biens

Quels sont les types de services après-ventes offerts

CERTIFICATION DE DISTRIBUTION *(Joindre si disponible copie agrément de distribution, licence du fabricant, etc.)*

Signature :

Date :

Noms :

Fonction :

ANNEXE C :**LETTRE DE CERTIFICATION ET ENGAGEMENT WWF**

Je, personne physique dont la signature figure ci-dessous, suis entièrement autorisé(e) à engager l'entreprise et je déclare que tous les renseignements fournis avec cette offre ou dans le cadre de cet appel d'offres sont exacts, véridiques, complets et à jour.

En cas de réception d'un avis de sélection, je m'engage à exécuter le marché. Je reconnais qu'un désistement après l'avis de sélection pourrait conduire à la radiation de ma société de la liste de fournisseurs pré-qualifiés de WWF et/ou de marchés futurs avec WWF.

Par ailleurs, je certifie ne recourir à aucun acte de corruption ou de trafic d'influence dans le cadre de ce marché.

Je reconnais qu'en cas de soupçon avéré ou de preuve d'une quelconque pression de nature corruptive ou la remise d'un avantage indu (argent ou tout autre objet de valeur) par le fournisseur à un membre du personnel de WWF ou un membre de la commission d'évaluation en vue d'influencer le processus de sélection, le WWF a la faculté de rejeter mon offre dès la survenance des faits ou à partir du moment où le WWF a la certitude des griefs reprochés.

Je reconnais qu'aucun agent de WWF ni aucun membre de la commission ne pourrait prétendre à l'obtention d'une commission de quelque forme que ce soit dans le cadre du présent appel d'offres.

Dans l'éventualité où je subirais de quelque manière que ce soit, de la part d'un employé de WWF ou membre de la commission, des pressions de nature corruptive, je suis tenu de dénoncer la tentative de corruption directement auprès de la Directrice des Finances et/ou Directeur National de WWF.

SIGNATURE : _____ **DATE :** _____

NOM ET TIRE (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE) : _____

***** Apposez vos initiales au bas de chaque page de l'offre présentée *****